

Titre de la recherche	Gouvernance urbaine des espaces publics face aux populations marginalisées : étude comparative entre Montréal et Paris
Requérant-e principal-e et site	Annamaria Colombo, Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, Givisiez
Co-requérant-es et site	Michel Parazelli, Annie Larouche (Université du Québec, Montréal)
Collaborateur-trice et institution	Noémie Pulzer (Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social, Givisiez)
Financement	RECSS (complément financier) Conseil canadien de la recherche en sciences humaines (CRSH)
Début	Octobre 2008
Recherche en cours : fin prévue	Juin 2010
Mots-clé	Gouvernance urbaine, populations marginalisées, espace public
Zone géographique concernée par la recherche	Paris - Montréal
Population	Populations marginalisées, acteurs politiques et associatifs
Axes thématiques concernés	<input checked="" type="checkbox"/> Acteurs <input checked="" type="checkbox"/> Régulations <input checked="" type="checkbox"/> Confins
Résumé	<p>Ce projet propose d'étudier les pratiques de gestion urbaine des espaces publics face à la présence de populations marginalisées. Il s'agit d'une analyse comparative des stratégies de gouvernance urbaine mises en œuvre en ce qui regarde deux épisodes d'intervention sur l'espace public mettant en question la présence de personnes sans-abri au centre ville de Montréal et de Paris. Les épisodes visés sont ceux qui ont eu recours à certaines mesures face au regroupement de sans-abri et les mesures répressives entreprises à Paris dans le cadre de l'occupation de l'espace public par des sans domicile fixe (SDF) à l'aide de tentes.</p> <p>Le but de cette recherche comparative est de documenter dans un premier temps les pratiques des acteurs impliqués dans ces deux périodes, et dans un deuxième temps, d'identifier les points de convergence et de divergence quant aux stratégies de gouvernance adoptées face à ces deux événements. Lorsqu'il s'agit des populations marginalisées, adopte-t-on les mêmes stratégies de gestion de l'espace public qu'il s'agisse du centre-ville de Montréal ou de Paris? Autrement dit, agit-on de la même façon des deux côtés de l'Atlantique? Les façons d'agir ont-elles plus à voir avec une certaine vision normative de l'espace public ou avec le type de population? L'originalité de ce projet réside justement dans le déplacement du regard porté sur l'intervention auprès des populations marginalisées elles-mêmes, à celui examinant la gestion des espaces publics où ces populations se retrouvent.</p>